

*Pipe-line de la vallée du Mackenzie*

autres rapports qui seront publiés. Nous ne voulons pas passer des semaines ou des mois dans diverses localités à tenir des audiences, mais nous voulons que les députés aient l'occasion de poser des questions au juge Berger sur ses conclusions. Nous voulons pouvoir interroger les représentants de l'ONE pour savoir comment ils sont arrivés à ces conclusions. Et nous voulons poser les mêmes questions à M. Lysyk dans le même but. C'est pourquoi nous voulons constituer un comité. Il donnera aux députés qui s'intéressent à l'énergie, aux problèmes du Nord et aux Affaires indiennes l'occasion d'en discuter avant que cette question ne soit débattue à la Chambre.

● (1410)

Si le président du Conseil privé peut forcer la main au premier ministre—si toutefois celui-ci revient un jour au Canada—et l'amener à faire cette concession, ce sera déjà un bon pas de fait.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** Les députés d'en face sont très susceptibles. Dès qu'on critique leur premier ministre (M. Trudeau), ils se fâchent. Il y a peut-être plus de chances de promotion au cabinet pour ceux qui se fâchent le plus lorsque quelqu'un critique le premier ministre.

Le gouvernement devrait appuyer notre amendement fictif, si l'Orateur l'estime recevable. Le président du Conseil privé a eu la bonté de faire allusion à ma motion de mardi dernier. Je ne savais pas que j'avais une influence quelconque sur le gouvernement, mais il semblerait bien que la motion que j'ai proposée mardi constitue à présent la ligne politique du gouvernement. Je suis d'ailleurs ravi de le voir me voler mes idées.

**Une voix:** Et vous n'avez pas eu à retourner votre veste pour autant.

**M. Crosbie:** Non, je n'ai pas eu besoin de me joindre aux membres du cabinet. Le président du Conseil privé a dit que l'opposition officielle aurait dû proposer une motion pour barrer le chemin aux néo-démocrates. Pourquoi empêcherions-nous les NPD de se couper la gorge, s'ils le veulent? Le plus tôt sera le mieux. C'est certainement ce qu'ils ont fait aujourd'hui. A-t-on jamais vu motion plus absurde que celle qu'a présentée le chef du Nouveau parti démocratique? Sa motion est prématurée, préhistorique et hystérique. Il avait déjà des idées arrêtées sur la question avant le rapport Berger, avant même qu'on ait jamais pensé à construire un pipe-line. Son idée était déjà faite il y a trente ans. Peu importe de qui soit le rapport.

Le 23 février, les néo-démocrates ont proposé une motion. Avaient-ils déjà des exemplaires du rapport du juge Berger le 23 février ou sont-ils omniscients au point de savoir à l'avance ce qu'il allait proposer? Va-t-on nous faire croire que ces gens-là ont des dons surnaturels? Je ne le pense pas, car ils nous ont bien montré qu'ils avaient des pieds de glaise, et cette même glaise va les enterrer aujourd'hui.

Non seulement les membres du Nouveau parti démocratique en arrivent à la conclusion qu'il ne devrait pas y avoir de pipe-line dans la vallée du Mackenzie, alors que le juge Berger a indiqué dans ses recommandations que le tracé proposé convenait, mais qu'il fallait prendre le temps d'abord de régler les autres questions. Non seulement ils rejettent l'idée de l'acheminement du pipe-line par la vallée du Mackenzie et la route du Delta, mais ils ont maintenant opté pour le tracé

d'Alcan. Quelle sorte de surhommes avons-nous là? Avant que M. Lysyk ait fait son rapport, le chef NPD en a déjà conclu que le projet d'Alcan qui va de l'Alaska en traversant le Yukon, la Colombie-Britannique, l'Alberta et jusqu'aux États-Unis devrait être adopté. Je m'émerveille de voir la rapidité de décision du représentant, qui devance même le rapport.

Le chef du Nouveau parti démocratique a déclaré que la route Alcan était la meilleure solution en autant qu'aucune garantie financière était exigée. Il voudrait prolonger de trois mois encore les travaux du comité Lysyk. Pourquoi? Parce qu'il a déjà décidé que nous pouvions nous passer de l'enquête Lysyk. On n'aura qu'à lire les conclusions prématurées qu'il a tirées dans le hansard d'aujourd'hui pour se rendre compte qu'il s'est ridiculisé.

Le chef de l'opposition n'a pas besoin de l'Office national de l'énergie. Il le démantèlera si jamais il devient premier ministre.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** Si quelqu'un veut prendre la parole, qu'il attende que j'aie fini.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre, je vous prie. Le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) a la parole et si quelqu'un veut participer au débat ou intervenir, qu'il adresse ses remarques à la présidence ou qu'il invoque le Règlement. Il doit d'abord le signifier.

**M. Cullen:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je ne sais pas si c'est parce que le député de Saint-Jean-Ouest s'est lancé dans une envolée oratoire, mais il a dit que le chef de l'opposition (M. Clark) se débarrasserait de l'Office national de l'énergie. J'imagine qu'il a voulu dire le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent).

**M. Crosbie:** Je suis content qu'on ait fait cette rectification, monsieur l'Orateur. Le chef du NPD se débarrasserait de l'Office national de l'énergie parce qu'il a déjà constaté que nous avons suffisamment de réserves gazières sans qu'il soit nécessaire d'aller chercher le gaz des régions inexploitées avant les années 1990. C'est de la blague! Rappelons-nous l'histoire des trois singes, monsieur l'Orateur: l'un ne voit rien, l'autre n'entend rien et le dernier ne dit rien. Le chef du NPD est un peu comme cela: il ne veut rien entendre du pipe-line. Pauvre de lui, il est bien à plaindre. C'est la position du NPD. J'espère que notre motion chimérique sera présentée à la Chambre pour que nous puissions avoir au moins de quoi débattre.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** Je vois que cela ne leur plaît pas, monsieur l'Orateur. Qu'ils tempêtent tant qu'ils voudront, ils ne me feront pas taire.

La position qu'a prise le chef de l'opposition aujourd'hui est la même que celle qu'il a prise lundi, le mois dernier et il y a cinq mois lorsqu'il a dit du rapport du juge Berger qu'il était excellent, qu'il constituait un important pas en avant. Mais il voulait s'assurer que le Parlement ait non seulement le loisir d'étudier ce rapport, mais qu'il ait également accès à tous les rapports des conseillers en circulation qui avaient été préparés et qu'il puisse débattre complètement la question après que l'Office national de l'énergie eut présenté son rapport sur les réserves et sur les projets de pipe-line, qui est en voie de préparation. Voilà essentiellement notre position aujourd'hui.